

Jean Claude CHALLAMEL
Président Commission Motocross L30
Résidence Les Terrasses de Beaufort
9 bis Route de Beaufort
74150 RUMILLY

04 50 64 65 76 Mail jcc.mcr@wanadoo.fr

EPREUVE N° 459 : **MOTOCROSS**
Supermotard

Capacité : NATIONALE

Club Organisateur : R.T.F.38 (0750)

Date : 09-10/08/2014

Lieu : L'ALPE D'HUEZ (38)

Assurance : AMV



OFFICIELS

ODC	DELPON Jean-Luc	008362
Président Jury	FOREST Jean-Pierre	010426
OCS	CHALLAMEL Jean-Claude	006217
OCS	QUEZEL Gilbert	029675
OCT	MARTIN Jean-Michel	016659

AVIS FAVORABLE OUI NON

Observation : ~~Manque cahier des charge FFM et les horaires~~

<p>Cachet et visa LMR Rhône-Alpes A La Roche de Glun, le 08 / 07 / 2014</p> <p>LIGUE MOTOCYCLISTE RHÔNE - ALPES 18 Chemin de l'Île Neuve 2.A Ile Neuve 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél. : 04 75 55 22 50</p>	<p>Visa du Président de la Commission J.C. CHALLAMEL le 12 / 06 / 2014</p> <p>LIGUE MOTOCYCLISTE RHÔNE ALPES COMMISSION DE MOTOCROSS Président Mr CHALLAMEL Jean-Claude 9 bis, route de Beaufort - 74150 RUMILLY Tél. 04 50 64 65 76 - Port. 06 32 09 65 30</p>
---	--



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

27 MAI 2014



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

FFM MOTOCROSS

COURSE MIXTE

www.ffmoto.org

Date de début : **09/08/2014** Date de fin : **10/08/2014** N° d'inscription FFM : **459**
 Lieu : **Circuit de l'Eclosé - ALPE D'HUEZ 38750**
 Moto-Club : **Randonneurs Trialistes de Fontaine-38-** N° d'affiliation : **0750**
 Nom de l'Organisateur Technique : **R.T.F.38**
 Adresse : **21 Avenue Ambroise Croizat 38600 FONTAINE**
 e-mail : Téléphone :
 Site Internet : **via le site de la FFM**

ARTICLE 1 - ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 - OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course	DELPON Jean Luc	Licence N° 008362
Président du Jury ou Arbitre	FOREST Jean Pierre	Licence N° 010426
1er Membre du Jury	CHALAMEL Jean Claude	Licence N° 006217
2ème Membre du Jury	QUEZEL Gilbert	Licence N° 029675
Commissaire technique responsable	MARTIN Jean Michel	Licence N° 016659
Responsable du chronométrage	SENTOST Paulette	Licence N° 022206

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

ARTICLE 3 - CATEGORIES

Nom	Description (âge, type de véhicule, licences, tarifs...)		
Chp de France S1	Super Motard S1	licence NCA	155€
Chp de France S2	Super Motard S2 125 2t/250 4t	licence NCA	155€
Chp de France Challenger	Super Motard Challenger	licence NCA	155€
Chp de France super quader	Super Quader 450cc max	licence NCA	155€
Illimited 1	Super Motard Illimited 1	licence NCA / NCB / Journée	125€ +licence journée
Illimited 2	Super Motard Illimited 2	licence NCA / NCB / Journée	125€ +licence journée

Engagements :

Site Internet..... **via le site de la FFM**
 Contact.....
 Adresse.....
 Téléphone..... e-mail.....

Chronométrage :

Location de transpondeurs... **Oui**
 Tarif de location..... **10 €** Caution..... **1500€**





ARTICLE 4 - CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au jury.

ARTICLE 5 - RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 - MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical **Dr. BEBIEN urgentiste**

Nombre de secouristes **12**

Nombre d'ambulances **1**

Hôpital le plus proche **GRENOBLE**

Temps de trajet (en mn) **60 km**

ARTICLE 7 - PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Accès

Nom du circuit **L' ECLOSE**

Ville la plus proche **ALPE D'HUEZ**

Coordonnées GPS

Le plan d'accès au site est annexé au présent règlement.

Caractéristiques

Longueur **1200 M**

Largeur minimum **6 M**

Longueur partie Terre **280 M**

Longueur partie Asphalte **8/10 M**

Largeur de la grille de départ **10 M**

Longueur de la ligne droite de départ **100 M**

Nombre de poste de Commissaires de piste

La capacité correspond au nombre de véhicules autorisés à rouler en simultané sur le circuit.

Capacité en essais ----- Pour les motos Pour les quads

Capacité en manche ----- Pour les motos **32** Pour les quads **24**

Le plan du site de pratique est annexé au présent règlement.

<p>VISA CLUB Date : le 30 mai 2014 Signature :  R.T.F. 38 21, av. A. Croizat 38600 FONTAINE</p>	<p>VISA LIGUE Date : le 08/07/14 Signature :  LIGUE MOTOCYCLISTE 26600 LA ROCHE DE GLUN Tél. : 04 75 55 22 50</p>	<p>VISA FFM N° 1410677 Date : le 08/07/14 Signature :  </p>
---	--	---

DIMANCHE			
8h30	8h38	Warm-Up Trophée Challenger A	8mn
8h40	8h48	Warm-Up Trophée Challenger B	8mn
8h50	8h58	Warm-Up Illimited	8mn
9h00	9h08	Warm-Up S2	8mn
9h10	9h18	Warm-Up Prestige S1	8mn
9h20	9h28	Warm-Up Chpt de France Challenger	8mn
9h30	9h38	Warm-up Superquader	8mn
2ème Finale Chp de France Challenger A			
9h50		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
9h45	10h00	Départ	15mn + 1 Tour
2ème Finale Illimited			
10h10		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
10h15	10h25	Départ	10mn + 1 Tour
10h35	10h55	Chrono S2	20mn
11h00	11h30	Essai Chrono Prestige S1	30mn
2ème Finale Trophée Challenger B			
11h35		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
11h40	11h55	Départ	15mn + 1 Tour
12h00	12h20	Séance de dédicaces	20mn
12h00	13h30	Repas + entretien piste	1h30
1ère Finale Chp de France Challenger			
13h35		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
13h40	14h00	Départ	20mn + 1 Tour
1ère Finale Superquader			
14h10		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
14h15	14h35	Départ	20mn + 1 Tour
1ère Finale S2			
14h45		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
14h50	15h05	Départ	15mn + 1 Tour
1ère Finale Prestige S1			
15h15		Coueurs sur la ligne de départ	2 Tours
15h25	15h45	Départ	20mn + 1 Tour
15h50	16h00	Entretien piste	10mn
2ème Finale Chp de France Challenger			
16h00		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
16h05	16h25	Départ	20mn + 1 Tour
2ème finale - Superquader			
16h35		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
16h40	17h00	Départ	20mn + 1 Tour
2ème Finale S2			
17h10		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
17h15	17h30	Départ	15mn + 1 Tour
2ème Finale Prestige S1			
17h40		Coueurs sur la ligne de départ	2 Tours
17h50	18h10	Départ	20mn + 1 Tour
18h30		Jury	

R.T.F. 38
 21, av. A. Croizat
 38600 FONTAINE



Catégories : Prestige S1 / S2 / 3 séries Challenger / Superquader / Illimited			
VENDREDI			
14h00	19h00	Contrôle administratif	
15h00	19h30	Contrôle technique	
16h00		Visite du circuit	
17h00		1ère réunion du Jury	
SAMEDI			
7h00	9h00	Contrôle Administratif	
7h30	10h00	Contrôle Technique	
7h30	08h00	Contrôle Technique Illimited	
8h00	8h30	Contrôle Technique Challenger	
8h30	9h00	Contrôle Technique Prestige S1	
9h00	9h30	Contrôle Technique Superquader	
9h30	10h00	Contrôle Technique S2	
8h50	9h00	Essai libre Illimited	10mn
9h05	9h20	Essai libre Challenger - Groupe A	15mn
9h25	9h40	Essai libre Challenger - Groupe B	15mn
9h45	10h00	Essai libre Challenger - Groupe C	15mn
10h05	10h25	1er Essai libre Superquader	20mn
10h30	10h45	1er Essai Libre S2	15mn
10h50	11h10	Chrono, qualifications Challenger - Groupe A	20mn
11h15	11h35	Chrono, qualifications Challenger - Groupe B	20mn
11h40	12h00	Chrono, qualifications Challenger - Groupe C	20mn
12h05	12h15	Briefing Pilotes - Grille de départ	10mn
12h15 13h30		<i>Repas 1h20</i>	
13h35	13h45	Essai chrono Illimited	10mn
13h50 14h15		1er Essai libre Prestige S1	25mn
14h20	14h35	Essai chrono Chtp de France Challenger pour place + point	15mn
14h40	14h55	Essai chrono Trophée Challenger A pour place	15mn
15h00	15h15	Essai chrono Trophée Challenger B pour place	15mn
15h20	15h40	2ème Essai libre Superquader	20mn
15h45	16h00	2ème Essai libre S2	15mn
16h00	16h10	Entretien piste	10mn
1ère Finale Illimited			
16h15		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
16h20	16h30	Départ	10mn + 1 Tour
16h40	17h05	2ème Essai libre Prestige S1	25mn
Manche Trophée Challenger A			
17h10		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
17h15	17h30	Départ	15mn + 1 Tour
Manche Trophée Challenger B			
17h40		Coueurs sur la ligne de départ	1 Tour
17h45	18h00	Départ	15mn + 1 Tour
18h10	18h30	Essai chrono Superquader pour place + points	20mn
18h45		Jury	

R.T.F. 38
21, av. A. Crolzat
38600 FONTAINE



20 a. 2014

ALPYNEX STANBURY
 B.P. 14
 38750 ALPE D'HUEZ
 Siret 441 929 742 00019

- LEGÈRE
- 1. Local. PC Directeur
 - 2. Local. PC
 - 3. Local. PC
 - 4. Local. PC
 - 5. Local. PC
 - 6. Local. PC
 - 7. Local. PC
 - 8. Local. PC
 - 9. Local. PC
 - 10. Local. PC
 - 11. Local. PC
 - 12. Local. PC
 - 13. Local. PC
 - 14. Local. PC
 - 15. Local. PC
 - 16. Local. PC
 - 17. Local. PC
 - 18. Local. PC
 - 19. Local. PC
 - 20. Local. PC
 - 21. Local. PC
 - 22. Local. PC
 - 23. Local. PC
 - 24. Local. PC
 - 25. Local. PC
 - 26. Local. PC
 - 27. Local. PC
 - 28. Local. PC
 - 29. Local. PC
 - 30. Local. PC
 - 31. Local. PC
 - 32. Local. PC
 - 33. Local. PC
 - 34. Local. PC
 - 35. Local. PC
 - 36. Local. PC
 - 37. Local. PC
 - 38. Local. PC
 - 39. Local. PC
 - 40. Local. PC
 - 41. Local. PC
 - 42. Local. PC
 - 43. Local. PC
 - 44. Local. PC
 - 45. Local. PC
 - 46. Local. PC
 - 47. Local. PC
 - 48. Local. PC
 - 49. Local. PC
 - 50. Local. PC

